REPUBLIQUE FRANCAISE

======

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

======

COMMUNE DE THENEZAY

Lundi 16 octobre 2023 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de Thénezay s'est réuni sous la Présidence de Chantal CORNUAULT-PARADIS, Maire.

Présents:

Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, Mr PINEAU Jean-Louis, Mr GOUBEAU Jean-Paul, Mme CHAUVET Annie (Adjoints), Mr ADOLPHE Thierry, Mr BLOT Philippe, Mr MÉNARD Cyril, Mme BARRÉ Bérangère, Mme RICHAUD Béatrice.

Absente: Mme MEUNIER Magalie.

Secrétaire : Mme CHAUVET Annie.

Vote de délibérations n°D068-2023 à D069-2023

Exercice: 10 Présents: 09 Votants: 09 Quorum: 5

<u>Délibération n°068 – Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine</u> <u>Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2022</u>

Approbation

Mme Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion de déchets ménagers et assimilés 2022 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Mme Le maire demande d'approuver le rapport 2022 cité ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion déchets ménagers et assimilés 2022.

<u>Délibération n°069 – Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine</u>

<u>Mise à disposition du DOJO de la Salle Omnisports</u>

<u>Signature de la convention</u>

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que le service scolaire de la Communauté de Communes a fait une demande de mise à disposition du DOJO, le jeudi de 15 heures à 16 heures 30, afin d'organiser des animations pendant le temps périscolaire.

Mme Le Maire présente le projet de convention au titre de la mise à disposition du dojo au profit de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte :

Le projet de convention qui lui est soumis au titre de la mise à disposition du Dojo de la salle omnisports au profit de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine et autorise Mme Le Maire à signer ce document.

Questions diverses:

Bâtiments:

Jean-Louis PINEAU Adjoint aux Bâtiments a présenté le projet de modification des locaux de la France Services. Cette proposition a été validée par La Poste et la Préfecture.

Voirie

Jean-Paul GOUBEAU Adjoint à la voirie a présenté les travaux réalisés au 2^{ème} semestre 2023.

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement 9 h 45 Place de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 21 h 20.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le lundi 20 novembre 2023 à 20 heures.

Le Maire,
Chantal CORNUAULT-PARADIS

La secrétaire, Annie CHAUVET